

TARIFS PROFESSIONNELS

Soumis à évolution selon décision des pouvoirs publics et relatifs à la fourniture de gaz dans le cadre d'un tarif réglementé en vue d'un usage non-domestique applicables depuis le 1^{er} avril 2017.

USAGE PROFESSIONNEL
TARIFS RÉGLEMENTÉS

TARIFS RÉGLEMENTÉS APPLICABLES DEPUIS LE 1ER AVRIL 2017

VOTRE TARIF	CONSOMMATION ANNUELLE PRÉVISIONNELLE	PRIX DU kWh (TVA 20%)	ABONNEMENT MENSUEL (TVA 5,5%)	CTA MENSUELLE (TVA 5,5%)	COMPLÉMENT ABONNEMENT CONTRAT MULTIPCE (PAR PCE)
GÉNÉRAL code 401 ou BINÔME A code 404	jusqu'à 5 500k kWh	0,0768 € HT	8,70 € HT	0,81 € HT	0,00€ HT
BINÔME B code 405	à partir de 5 500k kWh	0,0411 € HT	25,16 € HT	3,70 € HT	15,10 € HT
BINÔME B2 code 403		0,0667 € HT	131,62 € HT	3,70 € HT	52,65 € HT

Retrouvez toutes ces informations sur www.gazdebordeaux.fr